

Description

Le ou la médecin spécialiste en radiologie (radiologues) diagnostiquent des maladies et des lésions affectant le squelette et les organes du corps humain au moyen de techniques de radiologie et d'imagerie. Ils interprètent les résultats et effectuent certaines interventions thérapeutiques sous guidage de l'imagerie médicale (radiologie conventionnelle, radioscopie, échographie, tomodensitométrie - scanner - et imagerie à résonance magnétique).

Leurs principales activités consistent à:

Consultation

- effectuer un entretien pour définir les symptômes ou les douleurs ressenties, les facteurs de risques, les antécédents, les médicaments pris, etc.;
- donner aux patients des informations simples et claires sur le déroulement des examens (médication ou régime à suivre avant l'examen, durée, étapes, effets secondaires, etc.);

Examen, diagnostic

- donner les directives nécessaires aux techniciens en radiologie médicale (TRM) dans l'application des méthodes d'imagerie radiologique et collaborer aux examens;
- analyser les images obtenues pour déceler les anomalies indicatrices de maladie et en interpréter correctement la nature et la gravité;
- formuler un diagnostic, en collaboration avec d'autres spécialistes (en neurologie, gynécologie, médecine interne, oncologie; etc.), en tenant compte des données cliniques et des analyses de laboratoire;
- pratiquer si nécessaires des examens complémentaires;
- rédiger un compte rendu à l'attention du médecin qui a demandé les examens et qui explique les résultats aux patients;

Intervention

- grâce à différentes techniques de guidage visuel par rayons X, résonance magnétique nucléaire (IRM) ou par ultrasons, effectuer des interventions thérapeutiques (drainer des abcès, arrêter des hémorragies internes, faire une biopsie des tumeurs et des tissus à l'aide d'aiguilles, dilater des vaisseaux et poser des stents afin de les maintenir ouverts, etc.);

Expertise et recherche

- assumer un rôle de consultants pour les médecins spécialistes d'autres disciplines médicales;
- collaborer à des projets de recherche clinique et à des études sur la qualité en radiologie.

Environnement de travail

Quel que soit leur lieu de travail, les médecins spécialistes en radiologie travaillent en équipe pluridisciplinaire (autres praticiens de la médecine et techniciens en radiologie médicale). Ils participent également à la promotion d'une médecine préventive, notamment lors de campagnes de dépistage (par exemple mammographie).

Formation

La formation postgraduée théorique et pratique en radiologie médicale s'acquiert après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (6 ans d'études universitaires).

Lieux

- établissements de formation reconnus (cliniques, instituts et hôpitaux).

Durée

- 5 ans de formation spécifique en radiologie (6 mois maximum peuvent être accomplis dans un cabinet médical et 12 mois maximum dans une formation approfondie du domaine de la radiologie).

Remarque: Possibilité d'accomplir toute la formation postgraduée à temps partiel (taux minimal: 50%).

Condition d'admission

- diplôme fédéral de médecin.

Pour plus de détails sur les études universitaires de médecine, consulter www.orientation.ch/etudes.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en radiologie.

Contenu

- radiophysique et radiobiologie, radioprotection en radiologie diagnostique et interventionnelle;
- IRM (champs magnétiques, radiofréquence);
- sonographie;
- connaissance des appareils, radioanatomie, pharmacologie spéciale, informatique, assurance-qualité, aspects médico-légaux;
- éthique, économie de la santé;
- expérience pratique : manipulation des appareils, exécution d'exams radiologiques.

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de la Fédération des médecins suisses FMH www.fmh.ch.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Précision et minutie
- Bonne acuité visuelle
- Aptitude à travailler en équipe
- Écoute et compréhension d'autrui
- Discrétion
- Désir de soigner les autres

Perspectives professionnelles

Les médecins spécialistes en radiologie travaillent dans un cabinet privé et/ou dans un hôpital

Depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux (juin 2002), la loi sur les professions médicales assure la reconnaissance de la formation postgraduée des médecins, et leur permet d'envisager la pratique de leur spécialité dans certains pays de l'Union européenne.

Diplômes

En 2019, 46 diplômes de médecins spécialistes en radiologie ont été délivrés en Suisse.

Perfectionnement

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers, de la spécialité et de l'activité.

Actuellement, les sciences médicales connaissent un développement rapide. Les nouvelles techniques obligent les médecins généralistes et les médecins spécialistes à poursuivre leur formation aussi longtemps qu'ils exercent une activité professionnelle.

La Fédération des médecins suisses (FMH) règle les formations qui aboutissent à des attestations de formation complémentaire et des certificats d'aptitude technique.

Les spécialistes en radiologie peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- radiologie pédiatrique, neuroradiologie diagnostique ou neuroradiologie invasive, 2 ans.

La formation continue mise sur pied par les hôpitaux et cliniques, les associations médicales régionales ou cantonales, la Fédération des médecins suisses, l'industrie pharmaceutique, revêt les formes les plus diverses: séminaires, congrès, colloques, cours de perfectionnement, travaux de groupes, études de cas, stages professionnels, etc.

Professions voisines

- Médecin spécialiste en anesthésiologie/Médecin spécialiste en anesthésiologie
- Médecin spécialiste en cardiologie/Médecin spécialiste en cardiologie
- Médecin spécialiste en chirurgie/Médecin spécialiste en chirurgie
- Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique/Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique
- Médecin spécialiste en médecine interne générale/Médecin spécialiste en médecine interne générale
- Médecin spécialiste en neurologie/Médecin spécialiste en neurologie
- Médecin spécialiste en oncologie médicale/Médecin spécialiste en oncologie médicale
- Médecin spécialiste en pédiatrie/Médecin spécialiste en pédiatrie

Adresses

Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)
Bollwerk 10
Case postale
3001 Berne 1
Tél.: 031 350 44 88
<http://www.asmac.ch>

Fédération des médecins suisses (FMH)
Secrétariat général
Elfenstrasse 18
Case postale 300
3000 Berne 15
Tél.: 031 359 1111
<http://www.fmh.ch>

Société suisse de radiologie
Bellerivestr. 11
Société suisse de radiologie - Bureau
c/o ecos Office Center
8008 Zurich
Tél.: 031 951 00 84
<http://sgr-ssr.ch>